



NOTE D'INFORMATION SUR LA TAXE DE SÉJOUR – ANNÉE 2026

La taxe de séjour, instituée par la Ville de Treviglio par délibération du Conseil Municipal n° 80 du 16/12/2025 et dont les tarifs ont été approuvés par délibération de la Junte Municipale n° 175 du 17/12/2025, est en vigueur **à partir du 01/03/2026**.

Cette taxe est destinée au financement d'investissements et d'interventions exclusivement en faveur de l'économie touristique.

QUI DOIT PAYER LA TAXE ?

La taxe est due par les personnes non résidentes dans la Commune de Treviglio séjournant dans les structures d'hébergement visées par la loi régionale n° 27 du 1er octobre 2015 (y compris les locations de courte durée visées à l'art. 4 du D.L. 24/04/2017, n° 50) situées sur le territoire communal.

COMBIEN FAUT-IL PAYER ?

La taxe de séjour est calculée par personne et par nombre de nuitées. Elle est due pour un maximum de 5 (CINQ) nuitées consécutives dans la même structure.

TARIFS

Classification	Taxe par personne et par nuitée (euros)
Hôtels 3/4/5 étoiles	2,00
Hôtels 1/2 étoiles	
Agritourismes et toutes autres structures (professionnelles ou non)	1,50

EXONÉRATIONS

Sont exonérés du paiement de la taxe de séjour :

- Les mineurs de moins de 18 ans.
- Les malades devant suivre des soins dans des établissements de santé communaux et un éventuel accompagnateur.
- Les personnes assistant des patients hospitalisés localement (un accompagnateur par patient).
- Les membres de la Police (nationale et locale), des Sapeurs-Pompiers et de la Protection Civile séjournant pour des raisons de service.
- Les personnes handicapées (certification officielle) et leur accompagnateur.

L'exonération pour les points b) et c) est soumise à la présentation d'une auto-certification (modèle fourni par la Mairie) attestant l'identité du patient et la période de soins. L'accompagnateur doit déclarer que le séjour est strictement lié à l'assistance du patient.

Pour plus d'informations :

Service des Impôts (Ufficio Tributi) – Cité de Treviglio - <https://treviglio.paytourist.com/>